

**M. NOGUE François**

Directeur des Ressources Humaines SNCF  
2, place aux Etoiles

93633 LA PLAINE ST DENIS Cedex

**Mme QUESSART Lucile**

DRH SNCF VOYAGEURS

Campus Wilson

9 rue Jean Philippe Rameau

93212 LA PLAINE ST DENIS Cedex

*Saint-Denis, le 22 Juin 2021.*

**Objet : Préavis de grève.**

Monsieur le Directeur,  
Madame la Directrice,

À la suite de la Démarche de Concertation Immédiate du 04 Juin 2021 et de la réunion de concertation du 09 Avril 2021 qui n'ont apporté aucune réponse satisfaisante aux revendications exprimées par SUD-Rail, conformément à l'article L.2512-2 du Code du Travail.

La Fédération SUD-Rail vous dépose **un préavis de grève reconductible par période de 24 heures, qui débutera le Lundi 28 Juin 2021 à 04h00 pour se terminer le Vendredi 27 Aout 2021 à 23h00, reconductible par période de 24 heures.**

Ce préavis couvre l'ensemble des salariés de la SA SNCF Voyageurs ainsi que tous ceux susceptibles de les remplacer pendant la période de grève.

Dans la continuité de la Démarche de Concertation Immédiate déposée le 04 Juin, ce préavis est motivé par :

- *Respect de la réglementation en vigueur reprise dans « l'Accord collectif sur l'organisation du temps de travail » du 07 juin 2016 et le GRH00677 du 16 Mars 2017.*
- *Droit à la déconnexion*
- *Auto commande des ASCT*
- *Le paiement des IMC conformément au rendu de cassation d'octobre 2016*
- *Mise en place d'une prise pour téléphone portable sur le lieu de travail.*

Dans l'attente d'être reçu, veuillez recevoir, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, Madame la directrice, nos salutations syndicales.

**Pour la Fédération SUD-Rail :**

Éric MEYER  


**Eric Decamps**

